CEGECAL

CERCLE DE GÉNÉALOGIE DU CALVADOS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2024

Les membres du Cercle de Généalogie du Calvados, à jour de leur cotisation 2023, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le

vendredi 29 mars 2024 de 14 h 00 à 15 h 30
dans l'auditorium des Archives départementales du Calvados,
61 rue de Lion-sur-mer, 14000 Caen.

Vous voudrez bien vous présenter à partir de 13 h 30 pour l'émargement de la liste de présence.
Le stationnement des véhicules est libre dans l'enceinte des Archives départementales.

La réunion sera suivie à 15 h 30 d'une conférence de M. Michael Biabaud, attaché de conservation, chercheur documentaliste du Musée de Normandie : *« Portrait la ville de Caen dans l'entre deux guerres »*

Ordre du jour :

Accueil et intervention de Madame la Directrice des Archives du Calvados,

❒ **Rapports moral et d'activités** (soumis aux votes d'approbation).

❒ **Rapports financiers** de l'exercice 2023 et prévisionnels pour 2024 (soumis aux votes d'approbation).

❒ **Réponses aux éventuelles questions** :
- En priorité, à celles ayant été posées par écrit (courrier postal ou électronique) par les adhérents à jour de cotisation, **avant le 22 mars 2024**.
- Les questions diverses posées oralement seront confirmées par un écrit rédigé par leurs auteurs et remis au président avant la fin de la séance, afin d'éviter toute ambiguïté lors de la rédaction du compte-rendu.

❒ **Élection des membres du conseil d'administration** :
- **Trois administrateurs sont sortants : Madame Lise BEAUVAL et Messieurs Francis COLARD et Jacques DELORME**.

Nos statuts prévoyant vingt et un membres au maximum, quinze administrateurs sont à élire pour trois ans.
Nota : seuls les membres à jour de leur cotisation pour l'exercice 2023 peuvent voter.
- **Les personnes désireuses de rejoindre le conseil d'administration du CEGECAL, ou souhaitant y être simplement associées, sont priées de le faire savoir avant la réunion, par courriel ou courrier postal, ou oralement pendant la séance.**

Les adhérents ne pouvant assister à l'assemblée générale voudront bien faire parvenir au CEGECAL, par courriel *(cegecal@free.fr)* avant le 22 mars 2024, le pouvoir ci-dessous, dûment complété au nom d'un membre de leur choix (ou laissé en blanc), daté et signé.

---✂-----✂-----✂-----✂---✂---✂---✂---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du CERCLE de GÉNÉALOGIE du CALVADOS du 29 mars 2024
BON POUR POUVOIR

Je soussigné(e), Prénom: .....Nom: .....
Adresse: .....
N° d'adhérent(e) : 14-....., à jour de ma cotisation 2023, ne peux assister à l'Assemblée générale ordinaire du Cercle de Généalogie du Calvados du 29 mars 2024 et donne pouvoir pour me représenter à :

Monsieur/Madame.....

Fait à ..... le .....

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir » .....